



COMMUNE DE BREUIL-LE-VERT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du Lundi 24 janvier 2022 – 18H30

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes du Grand Air en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe VICHARD et sur sa convocation.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux en exercice :

Mme Aliette BALSALOBRE	Mme Myriam MARTEL
Mme Bernadette BEUVRIER	Mme Muriel MATIFAS
M. Jean-Guy BRUYER	M. Serge MEYZEAUD
M. Stéphane CHAPEROT	Mme Rolande OUDAILLE
Mr Dominique CHARPENTIER	M. Stéphane PAPIN
Mme Elisabeth DARDARD	M. Christian VERSCHEURE
Mme Corinne GAUTIER	M. Jean Philippe VICHARD
Mme Angélique GIL	
M. Tommy LEFEBVRE	

À l'exception de :

Mme Céline GRENIER ayant donné procuration à Mme Rolande OUDAILLE,
M Olivier STRUBBE ayant donné procuration à M. Jean Philippe VICHARD,
M. Nicolas SOISSON ayant donné procuration à Mme Elisabeth DARDARD,
M. M. Rémi COUSYN absent excusé.

Mme Virginie BENARD absente excusée,
Mme Mélanie TUYSENS absente excusée,
M. Marc DOYER absent excusé.

Nombre de Conseillers en exercice : ---23
 Nombre de Conseillers présents : ----- 16 (+ 3 pouvoirs)
 Nombre de Conseillers votants : ----- 19
 Date de convocation --- : ----- 17/01/2022
 Date d'affichage ----- : ----- 17/01/2022

A été élue secrétaire de séance : Mme Bernadette Beuvrier

La séance est ouverte à 18h30
La séance est levée à 19h50

Ordre du Jour

1. Demande d'enregistrement de création d'un méthaniseur et avis sur le plan d'épandage des digestats
2. Création de poste en CDD aux services techniques
3. Création de poste d'emploi aidé pour les services techniques
4. Convention pour implantation d'une station météorologique à Breuil-le-Vert
5. Restes à réaliser (RAR)
6. Dénomination du nouveau lotissement rue des Piverts
7. Informations diverses liées à l'année 2021 (démographique, urbanisme, voirie)

Questions diverses

⚡ **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2021**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Décembre 2021.

Le compte-rendu du Conseil Municipal qui s'est déroulé le 10 Décembre 2021 est adopté **à l'unanimité (14 + 3 pouvoirs)**.

Arrivées de Monsieur Charpentier Dominique et Monsieur Stéphane Chaperot.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir l'entretien et la réfection des bâtiments publics ainsi que l'entretien des espaces verts :

Missions dévolues	Rémunération (Indice Brut).	Rémunération indice (Majoré)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat
Adjoint technique 2 ^{ème} Classe	371	343	01/04/2022	31/03/2023

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE la création d'un contrat à durée déterminée aux services techniques de la commune ;

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Délibération 2021-03 : création de poste en contrat PEC.

Dans le cadre du départ en retraite d'un agent, Monsieur le Maire propose le recrutement d'un contrat PEC.

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 12 mois maximum.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

ARTICLE 1 : décide la création d'un poste en parcours emplois compétence :

Missions dévolues	Durée de travail hebdomadaire	A compter du	Jusqu'au
Agent technique	35 h	01/04/2022	31/04/2023

ARTICLE 2 : autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du dispositif et à percevoir l'aide de l'Etat ainsi que les contrats de recrutement des agents en parcours emploi compétence

Délibération 2021-01 : demande d'enregistrement de création d'un méthaniseur et avis sur le plan d'épandage des digestats

Sur présentation du technicien de la société AC'Energy Green, suivie d'un temps d'échange avec le Conseil

Vu le courrier de Madame la Préfète de l'Oise adressé à Monsieur le Maire en date du 18 novembre 2021 ;

Vu l'arrêté de Madame la Préfète de l'Oise en date du 17 Novembre 2021, portant ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement et d'épandage déposée par la société SAS BIOGAZ 60 CLERMONT SUD ;

Considérant que le Conseil Municipal doit avoir prononcé un avis sur cette demande d'enregistrement et d'épandage, conformément à la demande de Madame la Préfète de l'Oise, au plus tard dans les 15 jours après la date de fin de la consultation publique, soit au plus tard 15 jours après le 10 Janvier 2022 ;

Considérant que le dossier d'enregistrement et d'épandage concerne un projet d'unité de méthanisation pour la production de biogaz, qui sera épuré puis injecté dans le réseau de transport de gaz GRDF, et qui générera également des « digestats » qui feront l'objet d'un épandage sur les champs de plusieurs exploitations agricoles, réparties sur les territoires de 37 communes environnantes ;

Considérant que la commune de Breuil-le-Vert est concernée avec 5,58 ha de parcelles dédiées aux épandages sur une surface globale de 1675,17 ha.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, (16 + 3 pouvoirs) le conseil municipal :

- **EMET** un avis favorable de principe sur le projet.
- **EMET** un avis favorable au plan d'épandage dans les conditions déposées par la société.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Délibération 2021-02 : création de poste en CDD aux services techniques

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 1° ;

Délibération 2021-04 : convention pour implantation d'une station météorologique à Breuil-le-Vert

Pour le suivi de la climatologie Météo-France (Établissement Public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de la Transition Ecologique), a besoin d'observations dans la commune de Breuil-Le-Vert. C'est pourquoi Météo-France a montré la volonté d'installer à Breuil-Le-Vert une station automatique de mesure pluviométrique et thermométrique.

Un emplacement a été identifié. Cet emplacement a été choisi de façon à garantir un environnement de la station compatible avec la qualité de mesure recherchée.

Il est convenu que l'observateur (mairie de BLV) autorise Météo-France à implanter cette station sur l'emplacement convenu par les deux parties ainsi qu'une clôture 2,5 m X 2,50 m X 1,8 m pour la protéger. Météo-France restera seule propriétaire des équipements installés dans la propriété de l'observateur et en assumera l'entière responsabilité.

L'observateur s'engage à faire tout son possible pour préserver le classement du site, le cas échéant par un entretien de la végétation environnante et dans le parc environ 3 fois par an contre une indemnité de 150 € par an.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité,**

APPROUVE la signature de la convention avec météo-France pour l'implantation d'une station météorologique.

Délibération 2021-05 : RAR

L'assemblée délibérante est amenée à se prononcer sur les restes à réaliser (RAR) 2021 tant en dépenses qu'en recettes. Les RAR 2021 sont arrêtés pour les montants suivants :

Restes à réaliser dépenses d'investissement 2021			
Numéro de compte	Intitulé	Libellés	Montant TTC
2041582	Fonds de concours	EP Souterrain rue du calvaire	26 437.20 €
2041582	Fonds de concours	EP LED Rue de l'hôpital , rue neuve rue de la Mothe	16 491.46 €
2152	Installation de voirie	Changement des armoires électriques du stade	22 779.00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	Matériel Informatique ODG	25 360.00 €
2152	Installation de voirie	Trottoirs Giencourt + carrefour du café	16 418.04 €
21534	Réseaux Electrification	Renforcement réseau Rue des Merles	5 012.70 €
21534	Réseaux Electrification	Renforcement réseau Elec OPAC Rue des Charpentiers	36 998.00 €
21280	Autres Agencements	City-Stade	50 000.00 €
2041582	Fonds de concours	Etude Estimative des travaux en ZN dans le lit de la brèche	7 487.00 €
Total			206 983.40 €

Restes à réaliser Recettes d'investissement 2021			
Numéro de compte	Intitulé	Libellés	Montant TTC
1341	DETR	Aménagement Aire de jeux du Parc	10 368.72 €
1347	DSIL	Renovation thermique bâtiment route de Paris	14 742.00 €
1323	Conseil Departemental	Réfection église	11 236.00 €
1321	ETAT	Subvention équipement numérique école	5 590.00 €
Total			41 936.72 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **à l'unanimité**,

-Adopte les RAR 2021.

Délibération 2021-06 : Dénomination du nouveau lotissement rue des Piverts

L'aménageur a besoin d'obtenir rapidement un nom au lotissement dont le PA a été déposé. Après Alice Morel, Olympe de Gouges, Jeanne Léveillé et Madeleine Pelletier, il est proposé de continuer à donner le nom d'une femme qui aura marqué l'histoire de France ou l'histoire locale.

Chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine, Freda Joséphine McDonald naît le 3 juin 1906 à Saint-Louis (Missouri). Elle devient française en 1937 ; elle meurt le 12 avril 1975 à Paris. Le 30 novembre 2021, sur décision du Président de la République, elle entre au Panthéon, devenant ainsi la 6^{ème} femme à rejoindre le « temple » républicain.

Monsieur le Maire propose donc le nom de Joséphine Baker pour ce futur lotissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **à l'unanimité**,

- **Adopte** le nom de voirie : « Résidence Joséphine Baker ». pour le futur lotissement en prolongement de la rue des Piverts.

Informations diverses liées à l'année 2021 (démographique, urbanisme, voirie).

Naissances : 32 naissances en 2021 contre 27 en 2020.

Décès : 37 décès en 2021 contre 39 en 2020.

Démographie : selon l'INSEE, Breuil-Le-Vert compte au 01/01/2022 une population totale de 3262 personnes.

Permis de construire liés à des habitations : 30 PC ont été accordés en 2021 pour uniquement des maisons individuelles. 7 ont été refusés et 1 a été annulé.

Bilan des travaux de voirie : 79.292 € ont été investis pour une moyenne de 86.562 € tous les ans depuis 2008. La rue Pierre Haute Pottier n'a pas été intégrée à ce décompte (il s'agit là d'une création).

Le Maire,
Jean-Philippe VICHARD
21 Janvier 2022

